



ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 23.

Samedi 10 Juin 1893.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs.

LE BAUME RHUMAL

CURES ET ATTESTATIONS

Nous publions ci-dessous pour l'information des malades, quelques-unes des nombreuses attestations qui nous ont été adressées relativement au rôle prépondérant du *Baume Rhumal* dans la guérison du *Rhume*, de la *Toux*, de la *Grippe*, de la *Bronchite*, de la *Coqueluche*, et de toutes les *Affections de la Gorge et des Poumons*.

Au lecteur d'en tirer les conclusions sur l'indiscutable efficacité et les propriétés merveilleuses du *Baume Rhumal*.

Monsieur L. R. Baridon, dépositaire général du *Baume Rhumal*, 1703 rue Ste-Catherine, Montréal.

Monsieur. — J'ai fait usage de votre *Baume Rhumal* et l'ai trouvé bien efficace. J'ai remarqué que ce sirop a l'effet de calmer promptement ce petit chatouillement que l'on éprouve dans la gorge quand on a le Rhume, et qui provoque une toux si fatigante. Avec considération, votre

Juge M. C. DESNOYERS.

Cher Monsieur. — Sur le conseil de personnes amies, qui s'en sont fort bien trouvées, j'ai, après avoir acheté de nombreux sirops plus inefficaces les uns que les autres, essayé le *Baume Rhumal*, et je me fais un devoir et un plaisir de vous déclarer que c'est beaucoup grâce à ce médicament si agréable et si énergique que je me suis débarrassé de la grippe qui, pendant six semaines m'a cloué sur mon lit.

Les bronches et les poumons étaient en fort mauvais état : le *Baume Rhumal* a tout remis en ordre et un seul flacon a suffi pour accomplir ce prodige. Ses propriétés curatives sont vraiment merveilleuses.

Agréer, je vous prie, l'assurance de mes sentiments dévoués.

LS. J. FRANÇOIS, Journaliste.

Monsieur. — Je me suis servi du *Baume Rhumal* pour une de mes jeunes filles qui souffrait d'un rhume violent et prolongé.

Je me fais un devoir de certifier qu'elle en a ressenti un soulagement immédiat et en peu de temps la guérison a été complète.

MDE TESTARD DE MONTIGNY.

Monsieur. — Je recommande votre *Baume Rhumal* comme étant une des meilleures préparations contre le Rhume. C'est pourquoi, je me fais un devoir de le recommander au public.

Je suis, Monsieur, votre humble serviteur,

F. D. MONGEON, Chirurgien-Dentiste, 116 rue St-Denis.

Monsieur. — Le *Baume Rhumal*, à ma connaissance, et d'après l'expérience que j'en ai eue dans un rhume obstiné est un des meilleurs remèdes qui existent contre les affections de la gorge et des poumons. Je ne saurais donc assez le recommander.

Votre très humble,

MME LOUIS BÉDARD, 109 rue St-Hubert.

Monsieur. — J'ai fait usage du *Baume Rhumal* qui m'a guéri une toux qui me tourmentait depuis longtemps, et c'est le seul remède qui empêche mon vieux beau-père de tousser. Je le recommande donc sans hésitation.

(Signé) JOSEPH VITU dit BÉLAIR.

Cher Monsieur. — Comme j'ai eu occasion de me servir du *Baume Rhumal* pour mon enfant qui souffrait d'un rhume opiniâtre, je dois vous dire que le soulagement produit par l'usage de ce remède a été des plus satisfaisants et que je me fais un devoir de le recommander au public.

Croyez-moi, Monsieur, votre obéissant

EUGÈNE PORTUGAIS, 1364, rue Ontario, Montréal.

CAFE ET EPICES

MARROTTE, LEBLANC & Cie

Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGE et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

MARBOTTE LEBLANC & CIE

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER

(CI-DEVANT DE LA MAISON B. LANOTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION I

"LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Depot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages 25 Cents
Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages 30 "

AUX MESSIEURS DU CLERGE

VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de *Sicile et d'Espagne*, de nos *vins de messe*. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi 'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

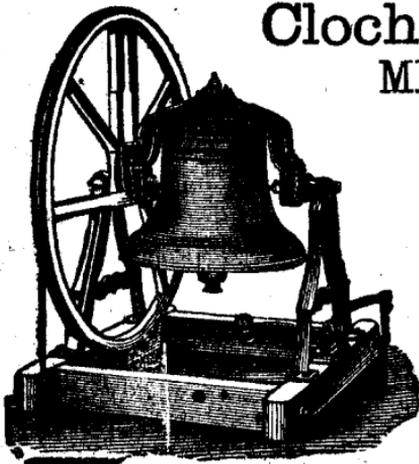
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



Cloches Pour Eglises

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

HUGH RUSSEL,

Agent.

TEMPLE BUILDING.

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à a gare le chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

Asile S^T-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.



John Taylor & Cie

LAUGHBOROUGH, (Angleterre).

La PLUS GRANDE FONDERIE de CLOCHES
EN ANGLETERRE

Representes par J. T. SCANLAN
CHAMBRE No 502

Board of Trade Building

Rue St-Sacrement, Montréal

Catalogues et informations donnés sur

ARBOUR & LAPERLÉ

Imprimeurs & Relieurs

SONT MAINTENANT DEMENAGÉS

Au No 421, Rue St-Paul

MONTREAL.

PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

198 RUE ST-URBAIN, MONTREAL
(Bâtie de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.
Grues a Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,
MOULINS A CAFES, Etc., Etc.
ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.
SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.
N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS
(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A. L. A. AMOS, C. F.
17 COTE DE LA PLACE D'ARMES
TELEPHONE BELL 2758. MONTREAL.

— LA —

ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE
Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons
particulières et Etablissements publics.

MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING / MONTREAL

Bureaux à Toronto,

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinnett"
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | | |
|----------|----|------|--------------------------------------|
| LUNDI | 12 | JUIN | — Longueuil. |
| MERCREDI | 14 | " | — Couv. de la Providence à Joliette. |
| VENDREDI | 16 | " | — Ste-Trinité de Contrecoeur. |

FETES DE LA SEMAINE

| | | | |
|----------|----|------|--|
| DIMANCHE | 11 | JUIN | — 3 P. S. Barnabé, Ap., d. m. |
| LUNDI | 12 | " | — S. Jean de S. Fac., C., doub. |
| MARDI | 13 | " | — S. Antoine de <i>Padoue</i> , C., d. |
| MERCREDI | 14 | " | — S. Basile, E. D., doub. |
| JEUDI | 15 | " | — N-D. de Grâce, d. m. |
| VENDREDI | 16 | " | — S. Frs Régis, C., doub. |
| SAMEDI | 17 | " | — De l'Imm. Conc., sem. |

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Visite Pastorale. — Dimanche 11, à l'Epiphanie.

Lundi 12. — St-Roch.

Vendredi 16. — St-Isidore.

Samedi 17. — St-Rémi.

Dimanche 11. — Solennité des Titulaires de St-Norbert et de Ste-Marguerite à l'Acadie.

Dimanche 18. — Solennité des Titulaires de St-Antoine à Montréal, à Longueuil et à Lavaltrie, de St-Basile, et de Ste-Julienne.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchés
 { M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

11^{ME} ANNÉE. SAMEDI, 10 JUIN 1893. VOL. XXI, No 23

SOMMAIRE :

I Troisième dimanche après la Pentecôte. — II Avis. — III Le journalisme catholique, deuxième article. — IV Les cinq martyrs de la Compagnie de Jésus dans l'Inde (Suite et fin). — V Une fleur de Mai : aux enfants de la première communion. — VI Le cinquantième anniversaire de la fondation de la Communauté des Sœurs de la Providence. — VII Liturgie. — VIII Chronique. — IX Aux prières.

TROISIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Les publicains et les pécheurs s'approchèrent de Jésus pour entendre sa parole. » (S. Luc, XV).

I. L'Évangile nous montre la bonté miséricordieuse de Jésus-Christ envers les pécheurs qui se pressent autour de lui. Il les prévient, les appelle, les accueille. Il parcourt les villes et les bourgades, versant sa grâce et sa charité dans le sein de tous ceux qui l'implorent. Il relève les cœurs abattus, essuie les larmes, exauce les prières. Or, la sainte activité que Notre-Seigneur a déployée durant sa vie mortelle ne s'est pas ralentie ; son bras n'est pas raccourci. Tel il était visible sur la terre, tel il est encore ; accessible à tous, prêt à nous soutenir, à nous éclairer, à nous sauver, « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, il est dans les siècles des siècles. »

Ne soyons pas moins empressés autour de lui que ceux qui le contemplaient visiblement sur la terre. Venez donc, ô Jésus, dans l'humble demeure de mon cœur ; sanctifiez-le par votre visite ; apportez-moi la paix et le salut.

II. Admirons avec le prophète combien le Seigneur est bon envers tous ! Mais ses plus précieuses faveurs sont réservées à ceux qui, regrettant leurs péchés, s'approchent de Lui comme des pauvres qui ne possèdent rien, comme des malades qui manquent de tout, comme des pécheurs qui découvrent humblement leurs plaies, comme des aveugles et des ignorants qui désirent savoir ce qu'il faut faire pour arriver au royaume des cieux. Car c'est une marque de prédestination que d'écouter volontiers la parole de Dieu pour la mettre en pratique ; et c'est une marque de réprobation que de ne pas recevoir cette parole ou de l'écouter sans la pratiquer.

N'imitons pas les pécheurs orgueilleux qui ne croient pas avoir besoin de remèdes ; mais approchons-nous avec la componction des pécheurs humbles de Celui qui a les paroles de la vie éternelle.

A V I S

Monseigneur l'archevêque de Montréal ordonne à tous les Messieurs curés du diocèse, de chanter, au premier jour libre, la messe votive *pro quacumque necessitate*, et de faire précéder cette messe de la procession *ad petendam serenitatem*.

Par ordre de Monseigneur,
ALFRED ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier*.

LE JOURNALISME CATHOLIQUE

Deuxième article

Il appartient au Pape et aux évêques de gouverner et de diriger la société religieuse. Eux seuls sont les gardiens de la foi, des mœurs et de la discipline, les défenseurs autorisés des droits de Dieu, de Jésus-Christ et de son Eglise. Il n'est cependant pas interdit aux fidèles de descendre dans l'arène, d'y combattre sous les ordres de leurs chefs spirituels. Au contraire, tout chrétien est soldat ; comme tel, il est tenu de confesser sa foi, au besoin de lutter énergiquement pour la conserver et la protéger. Tout catholique est enfant de la sainte Eglise Romaine, il doit donc se montrer un fils dévoué à ses intérêts, repousser avec courage, et dans la mesure de ses forces, les attaques de ceux qui la poursuivent de leurs insultes, de leurs calomnies et de leurs sarcasmes afin de ruiner son prestige, de briser son sceptre, de détruire son œuvre.

Les laïcs ont à leur disposition des moyens multiples de remplir cette noble tâche. L'intégrité de leur vie privée et publique, l'accomplissement, sans respect humain, de leurs devoirs, la fondation des œuvres de piété et de charité, l'enseignement chrétien dans les écoles, les académies et les universités, la formation de cercles ou de corporations ouvrières — dont les membres s'en-

gagent avant tout à demeurer fermes dans la foi — la défense, devant les tribunaux civils ou devant les chambres, des droits du clergé, des intérêts de nos communautés religieuses, des divines prérogatives de l'Église au milieu des sociétés, sont autant de manières différentes de prouver leur dévouement à la cause catholique.

Mais de tous les moyens, la presse est, sans contredit, l'un des plus puissants et des plus efficaces. Par elle, en effet, les masses sont atteintes, et l'opinion publique se forme peu à peu ; par elle se calment ou se soulèvent les passions populaires, par elle le scandale est étouffé ou se répand au loin, les esprits sont éclairés ou aveuglés, les convictions s'affermissent ou chancellent, les traditions se conservent ou disparaissent. Son influence pour le bien comme pour le mal, est donc immense. Aussi, tous ceux qui veulent assurer le triomphe d'une idée, d'un parti, d'une entreprise quelconque, ont-ils recours à la presse. Le commerçant, l'agriculteur, l'industriel, l'artiste, le savant, l'homme de loi et l'homme d'Etat sentent la nécessité de s'en servir pour la diffusion de leurs théories, la protection de leurs droits, la défense de leurs intérêts.

Personne plus que l'impie n'a mieux compris le rôle prépondérant de la presse, et en particulier, celui du journalisme ; personne plus que lui n'a cherché à l'exploiter en faveur de son œuvre de destruction et de dénigrement. Des sommes considérables sont versées, chaque année, pour soutenir le journal anti-religieux et le répandre dans toutes les classes sociales, dans tous les foyers ; on met à son service des hommes d'une activité infatigable, et d'un dévouement que rien ne rebute, des écrivains distingués, des érudits de renom, parfois même de fanatiques sectaires, capables de toutes les vilénies et de toutes les lâchetés. Les uns font ce triste métier par malice et par haine, d'autres sont aveuglés par le préjugé, l'orgueil, l'amour-propre froissé ; bon nombre n'agissent en cela que pour des motifs pécuniaires et pour *faire fortune*. Quoiqu'il en soit de leurs intentions, le succès ne couronne que trop leurs efforts et notre fin de siècle est le triste témoin des ruines accumulées par la presse ouvertement ou hypocritement impie.

Quelle doit être la position des écrivains catholiques en présence de ce travail incessant de la mauvaise presse ? Vont-ils se taire ? Sous des prétextes de pusillanimité ou de fausse pruden-

ce, resteront-ils dans une inaction dangereuse, peut-être fatale ? Agir ainsi, serait une lâcheté, une trahison. Un devoir sacré s'impose, celui de ne pas déployer moins de zèle pour la diffusion de la vérité que les méchants n'en mettent pour répandre l'erreur et le mensonge. Qu'on relise, à ce sujet, les avis, les exhortations pressantes, presque les ordres de Grégoire XVI, de Pie IX et de Léon XIII et l'on se convaincra de la nécessité, en ces jours de lutte, d'une presse *vraiment* catholique en opposition directe à la presse libérale, impie, ou sectaire.

Mais ici, nous croyons utile d'expliquer notre pensée et de déclarer, une fois pour toutes, ce que nous entendons par journal catholique. Ce sera le moyen d'éviter des malentendus, de rendre justice à qui de droit, de préciser davantage le but d'une campagne que nous avons entreprise de nous-mêmes, parce que nous étions convaincus de son urgence, et non d'après les conseils, encore moins sous la pression de personnes étrangères à nos idées, à nos mœurs, à la situation véritable des esprits en notre pays.

On peut distinguer deux classes de journaux catholiques. La première comprend tous ceux qui, quoique parfaitement orthodoxes dans leurs principes, et respectueux envers l'autorité de l'Eglise, poursuivent, avant tout, un but commercial, industriel ou politique. Loin de nous la pensée de blâmer ce journalisme. Avec notre organisation sociale, il est nécessaire et peut rendre d'immenses services à la société civile, dont il sert d'abord les intérêts, à la société religieuse elle-même, s'il comprend et remplit envers elle les graves devoirs que lui impose sa qualité de *catholique*. Ces devoirs, nous ne ferons que les résumer, le cadre de notre travail ne nous permet pas de les étudier en détail.

Le journal qui se dit et veut être catholique, quelle que soit d'ailleurs la raison de son existence, ou sa couleur politique, ne doit jamais, ni directement, ni indirectement, dans ses articles éditoriaux, ses correspondances, les faits qu'il relate, les nouvelles qu'il publie, attaquer l'Eglise, sa divine origine, la légitimité de ses pouvoirs, la suprématie de son autorité, l'infaillibilité de ses enseignements, la prudence et la sagesse de sa direction. Le journal catholique sait respecter, en toutes circonstances, le sacerdoce, sa mission, ses représentants, ses œuvres, et se garde bien de dire quoique ce soit qui serait de nature à la discréditer, à diminuer son influence sociale, à l'entraver dans l'exercice

de ses droits et de ses devoirs. Le journal catholique évite avec soin la publication de feuilletons dangereux, de romans immoraux, de scènes scandaleuses, de récits lubriques, de nouvelles grivoises et obscènes.

Le journal catholique, loin de chercher à satisfaire quand même l'opinion publique, et de se soumettre à ses exigences coupables ou aveugles, doit, au contraire, s'efforcer de la former, de l'éclairer, de lui inspirer l'amour du vrai, du beau et du bien.

En politique le journal catholique, tout en se montrant dévoué, loyalement dévoué à son parti, ne sacrifie jamais le bien public au bien privé. Il a pour règle de conduite, le respect de l'autorité et celui de la magistrature. S'il prend part aux grandes questions sociales qui passionnent au plus haut degré les hommes de notre siècle, c'est pour les résoudre à la double lumière de la raison et de la foi, et de manière à protéger les droits de tous. En s'intéressant aux classes ouvrières, son but est non de les flatter, de soulever leurs mauvaises passions, de leur donner des espérances irréalisables, mais bien, au contraire, de les maintenir dans l'accomplissement de leurs obligations et dans la soumission aux destinées que leur a faites la divine Providence.

Enfin, le journal catholique préfère disparaître plutôt que de dévier de la route que lui trace la religion, et de blesser, pour vivre, les règles les plus élémentaires de la morale chrétienne.

Est-ce tout ? Non, il est des moments où le journal catholique ne peut pas se contenter d'une soumission négative à l'Eglise. Quand arrive l'heure de l'attaque, de la calomnie, de la persécution, il doit affirmer publiquement sa foi et son allégeance à l'autorité religieuse. Il a à cœur de protester énergiquement, ne serait-ce qu'en quelques lignes, contre les tentatives sacrilèges de ceux qui osent violer les droits de l'Eglise, ou cherchent à trainer dans la boue ses dogmes, sa morale, sa discipline, ou ses ministres.

Voilà comment nous comprenons la presse catholique, à son premier degré, presse digne de respect et d'encouragement, presse nécessaire à toute société bien organisée, presse vraiment utile à la cause de la religion.

Grâce à Dieu, tel est, nous l'avons déjà dit, le caractère de notre journalisme pris dans son ensemble. Aussi nous représenter comme accusant *en bloc* les grands journaux du pays de tiédeur, d'hypocrisie ou d'impiété serait donc faux, malhonnête et déloyal.

Mais le journal catholique, ainsi défini et ainsi compris, suffit-il à notre époque ? Les laïcs n'ont-ils pas le *droit* de faire quelque chose de plus en faveur des intérêts religieux, de se dévouer plus complètement encore à la défense de l'Eglise, d'en être les champions plus avancés ? Certes oui, et seuls le préjugé, l'intérêt ou la passion verront en cela un blâme infligé aux autres journalistes catholiques.

La chose est-elle *opportune* ? dans quelles conditions doit-elle se réaliser ? comment s'acquitter de cette tâche difficile et délicate ? quelles sont les obligations de ceux qui s'engagent ainsi dans la lutte ? Voilà autant de questions intéressantes que nous étudierons dans un dernier article.

LES CINQ MARTYRS DE LA COMPAGNIE DE JESUS DANS L'INDE

(Suite et fin).

« Quel est le grand Père ? » demandent les jeunes gens qui conduisaient la bande. Ils voulaient dire le Supérieur ; et, comprenant que Rodolphe était celui qu'ils cherchaient, un de ces hommes brandit son cimeterre, et, d'un coup, il lui tranche les jarrets. Le martyr, sans se plaindre, tombe sur ses genoux, et, défaisant le col de sa soutane, il l'ouvre du côté gauche, penche sa tête à droite, et présente ainsi son cou découvert au meurtrier. — Bien souvent, autrefois, on avait vu Rodolphe dans l'ardeur de sa prière, préluder à cette scène sublime, et découvrant sa gorge, on l'avait entendu s'écrier : « Mon cœur est prêt, ô mon Dieu ; mon cou est prêt, ô le Dieu de mon cœur ! »

« Le païen lui fait deux profondes entailles, l'une près de l'autre : aucune ne détache la tête. Un autre lui porte alors à l'épaule un coup terrible, qui sépare presque le bras du buste ; enfin, une flèche l'atteint en pleine poitrine et l'achève. — Avant d'expirer, Rodolphe dit : « Pardonnez-leur, Seigneur ; » et il ajoute : « Saint François Xavier, priez Dieu pour moi. Seigneur Jésus, recevez mon esprit. » Il répète trois fois cette dernière invocation, puis s'affaisse. Il avait trente-trois ans, avait vécu seize ans dans la Compagnie de Jésus.

« On abat ensuite le frère François Aranha d'un coup de sabre à la gorge et d'un coup de lance dans le côté. Il tombe, et on le croit mort.

« Le P. Pierre Berna s'avance. On lui assène sur la tête un coup si bien porté, que le cerveau et la partie postérieure du crâne pendaient, à peine retenus par la peau. On lui enfonce ensuite un œil dans la tête avec un épieu ferré ; enfin, un coup égaré lui tranche la moitié de l'oreille droite. Pierre tombe près du frère Aranha, sur le bord d'une petite rizière et à côté d'un buisson. On s'acharne sur son cadavre, on le mutilé horriblement, en criant : « Tieux, baptise maintenant ! fais des chrétiens. »

« Après le P. Berna, on immole le P. Alphonse Pacheco. Voyant qu'on commençait par les autres, Alphonse s'était déjà crié : « Frappez-moi donc ! C'est moi qui ai détruit vos idoles ! » On lui plonge alors une lance dans la poitrine. Lui, se met à genoux, étend les bras en croix, et, levant les yeux au ciel, il dit : « Seigneur, vous avez été percé d'une lance pour moi ; par égard pour celle qui m'a frappé, je vous demande de leur pardonner et de leur envoyer d'autres missionnaires qui les conduisent au ciel. » Ces paroles irritent les bourreaux qui lui portent un second coup de lance à la gorge et le tuent.

« Le P. Antoine Francisco est le dernier frappé. On lui brise la tête et on lui perce le corps de flèches. Tous les jours, en disant la sainte Messe, il demandait à Dieu la grâce du martyr, et, le matin même de son sacrifice, le précieux sang avait bouillonné dans son calice au moment où il le portait à ses lèvres.

« Ainsi tombèrent ces jeunes martyrs, la fleur de la province des Indes ; il fallait sans doute au Seigneur le sacrifice de ces vies pleines d'espérances, pour qu'il se résolût à convertir Salsette. — Alphonse Pacheco avait trente-trois ans, et dix-sept ans de vie religieuse ; — Pierre Berna, trente-trois ans, et six ans de vie religieuse ; — Antoine Francisco, trente ans, et douze ans de vie religieuse ; — François Aranha, trente ans, et dix ans de vie religieuse. »

UNE FLEUR DE MAI

Aux enfants de la première communion,

(Pour la *Semaine Religieuse*).

Voici un trait que vous ajouterez à toutes les pieuses anecdotes

qu'on vous a racontées au catéchisme. Je ne l'ai pas pris dans les livres, mais j'en garantis l'authenticité.

L'enfant dont il s'agit a été confirmée et a fait sa première communion le 28 avril dernier, dans un pensionnat situé tout près de Montréal.

Elle se nommait Maria et avait 10 ans, bien que volontiers en la voyant, on ne lui en eut donné que huit.

D'une complexion très délicate, avec une bonne petite figure éclairée par deux yeux purs et limpides comme son âme, telle était au physique la petite Maria.

Au moral elle était gaie, enjouée; incapable de dissimuler et très affectueuse.

Sa mère affirme qu'elle n'a jamais surpris sur ses lèvres le moindre mensonge. Au contraire, elle avait pour ce vice une horreur que j'appellerais instinctive, si je n'aimais pas mieux dire qu'elle était surnaturelle. Toute jeune, elle avait coutume de dire, quand elle avait fait quelques espiègleries : « Ce n'est pas un péché, n'est-ce pas, pourvu que je ne fasse pas de mensonge ? »

Commettre un péché, le voir commettre par d'autres, c'était sa crainte unique. Aussi, ne pouvait-elle pas, sans protester énergiquement, voir quelqu'un manquer au devoir. Cela attirait bien quelquefois sur la famille des commencements d'orage, car petits frères et petites sœurs n'étaient pas toujours d'humeur à se laisser prêcher; mais si la maman intervenait pour régler le différent, Maria était la première à verser des larmes et à demander grâce pour les coupables.

Elle avait une grande dévotion à Marie. Comme elle était fière de son nom de Maria ! « Je m'appelle comme la Ste-Vierge, disait-elle. vous verrez si je ne meure pas dans son beau mois ! »

Sa mère affirme encore que jamais elle ne s'est couchée sans dire son chapelet. Il lui est arrivé quelquefois de tomber de lassitude en le disant et de s'endormir sans pouvoir achever, mais alors le lendemain elle était inquiète et craignait d'avoir déplu à Marie. Rassurée par sa mère, elle disait : « Pour cela, ce soir, j'en dirai deux, » et elle n'y manquait pas.

Rien ne l'étonnait autant que de voir sa sœur, qui n'est pourtant pas méchante, se coucher quelquefois sans essayer au moins de dire son chapelet. « Moi, disait-elle toute déconcertée, je ne dormirais pas de la nuit. »

Elle était aussi en très bonne entente avec saint Antoine de Padoue et elle ne le priait pas en vain.

Un jour elle avait perdu un joyau qui lui avait été donné le jour de sa fête. On cherche partout, on retourne deux fois la poche de sa robe. Rien, l'objet restait introuvable. Maria priait saint Antoine tout en cherchant avec les autres. Tout-à-coup, elle met la main dans la poche déjà deux fois visitée, et au grand étonnement de tous, elle en retire l'objet perdu.

« Un autre jour, raconte sa mère, j'avais perdu un papier de valeur et, avec les personnes de la maison, j'avais tout bouleversé pour le retrouver. Maria jouait un peu plus loin avec son petit frère. « Viens donc, toi qui trouves les objets perdus, » lui dit sa petite sœur. Maria arrive et, sous nos yeux, prend le papier sur un meuble où nous avions regardé vingt fois. »

Je ne veux pas crier au miracle, je cite des faits qui, à la rigueur, peuvent s'expliquer naturellement. On conviendra néanmoins qu'il y a de l'extraordinaire dans la vie de cette petite fille.

Elle arriva au pensionnat durant l'automne de 1891. On remarquait alors chez elle quelques grains de vanité et une grande vivacité de caractère.

Il suffit de quelques observations pour corriger le premier défaut qui ne pouvait être bien enraciné dans une enfant de huit ans. L'autre lui demanda des efforts plus persévérants, mais elle ne faillit pas à la tâche et cette année on ne surprenait presque jamais plus chez elle de mouvement d'impatience.

Avec peu d'ouverture pour la science, elle trouvait le moyen, grâce à son travail opiniâtre et peut-être aussi à son esprit de prière, d'être souvent l'une des premières de sa classe.

Elle gagna bien vite l'affection et la confiance de toutes ses compagnes qui lui donnèrent, il y a quelques mois, une preuve sensible de leur estime en la choisissant unanimement comme présidente de la confrérie du St-Enfant Jésus. On lui demandait un jour, en récréation, quelles étaient ses meilleures amies. « Je vais vous les nommer, » dit-elle en souriant, et sans en oublier un seul, elle se mit à décliner les noms de toutes ses compagnes qu'elle put apercevoir.

Au pensionnat comme dans la famille, on lui faisait chercher les objets perdus et même, parmi ses amies, les moins avancées dans les voies de la perfection ne se faisaient pas scrupule de l'exploiter quand elles voulaient aller au parloir. Elle se prêtait de bonne grâce à tout ce manège et l'on assure qu'en maintes occasions les prières de Maria ont forcé la retraite des parents les plus obstinés. Ce jour-là, on le comprend, la pauvre avait.

besoin d'une bonne dose d'humilité pour ne pas s'énorgueillir des ovations chaleureuses de ses protégées.

Mais on va dire, c'est une page de la vie des saints que vous nous faites lire. Je ne dis ni oui, ni non ; je cite des faits ; au lecteur d'en juger.

Maria avait dix ans. Le jour qu'elle appelait depuis si longtemps allait se lever enfin.

Toute petite, elle répondait à ceux qui disaient, en la voyant si frêle, qu'elle ne vivrait point. « Laissez-moi vivre au moins jusqu'à ma première communion. »

Aussi, comment peindre son bonheur quand on lui annonça qu'elle communierait cette année ?

Avec quel soin elle se prépara ! On m'a montré des notes très bien rédigées, qu'elle avait prises elle-même en entendant les explications données au catéchisme. Toujours elle répondait imperturbablement aux questions qui lui étaient faites et elle écoutait avec toute l'application dont elle était capable.

Quand on parlait devant elle de la première communion, son visage rayonnait. On l'a même vue alors sauter de joie et battre des mains en signe d'allégresse.

Je touche à ce qu'il y a de plus extraordinaire dans la vie de cette enfant bénie et ce n'est pas sans émotion que j'écris ces lignes.

Maria demandait à Dieu, depuis près d'un an, la faveur de mourir après sa première communion.

La mère, qui connaissait par expérience l'efficacité des prières de sa fille, commença à s'alarmer et un jour elle lui dit : « Ma chère petite, ne prie plus pour mourir, je veux te garder avec moi. »

C'était mal dira-t-on. Peut-être. Mais je laisse aux mères qui me liront le soin de la condamner.

En présence de l'opposition maternelle, Maria eut des scrupules et toute pensive elle demanda : « Mais si je prie encore, sera-ce une désobéissance ? »

Rassurée par sa mère elle ajouta : « Je vais prier alors et Dieu fera ce qu'il voudra. Pourtant j'aimerais mieux mourir pour aller au ciel. »

Quand il s'agit de lui faire sa robe de première communion, elle demanda qu'elle fût très simple. « En mousseline, disait-elle pour qu'elle puisse servir à m'ensevelir. »

Elle fit sa retraite de la manière la plus édifiante. On remarqua

qu'elle ne s'appuyait presque jamais en priant et qu'elle écoutait les instructions sans s'adosser à sa chaise. Dieu seul lui enseigna ce petit secret de mortification ; les religieuses assurent ne lui en avoir jamais parlé.

Enfin, le grand jour arriva. Monseigneur l'archevêque administra, avant la messe, le sacrement de confirmation, puis, pendant le Saint Sacrifice, l'heureuse Maria vint, avec ses compagnes, prendre place au banquet sacré et se nourrir pour la première fois du corps et du sang de Jésus-Christ.

Dieu seul connaît ce qui se passa alors dans cette âme d'enfant, Lui seul entendit ses prières, Lui seul a répondu à son amour.

Le lendemain elle prenait le lit. Deux jours plus tard sa mère la faisait transporter à l'Hôtel-Dieu et le 8 mai Maria était exaucée : elle mourait dans le mois de Marie, dix jours seulement après sa première communion.

Quand on l'eut ensevelie dans sa robe de première communion, son voile blanc et son bandeau de confirmation, la sœur qui lui avait rendu ce pieux devoir disait : « Il ne me manque plus que des lys naturels pour compléter la parure. » Elle sort de l'appartement et rencontre une compagne qui lui dit : « Ma sœur, une dame du monde m'a envoyé deux lys. Je vous les offre pour votre petite fille. »

Il y aurait des pages à écrire sur sa maladie, disent les bonnes sœurs Hospitalières. Ceux qui l'ont vue sur son lit de souffrance n'oublieront jamais ce qu'il y avait d'angélique dans son regard, de suave dans sa voix, de calme et de serein dans toute sa physionomie. Elle priait presque sans cesse, même dans son délire, souvent on la voyait se signer pieusement et on l'entendait répéter le deuxième mystère glorieux du Rosaire : « L'ascension ; demandons le désir du ciel » ou bien encore, s'imaginant communier, elle prenait le drap de son lit en guise de nappe, ouvrait la bouche comme pour recevoir la sainte Hostie, puis elle joignait les mains, et, dans cette action de grâce supposée, vous eussiez vu son beau visage se fondre dans un sourire du ciel.

Deux jours avant sa mort, on lui demanda ce qu'elle désirait de ses compagnes. Qu'elles prient pour moi, répondit-elle. Et que voulez-vous qu'elles demandent ? Que je meure, disait-elle en souriant.

La veille de l'Ascension, quatre de ses compagnes, en costume de première communion, la conduisaient à sa dernière demeure, au

cimetière de la Côte des Neiges, où elle repose en attendant le glorieux réveil.

Oui, reposez en paix, aimable et sainte enfant. Vous étiez trop pure pour vivre sur la terre. Vivez avec les anges et priez pour ceux qui restent aux prises avec les misères d'ici-bas.

LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION

De la Communauté des Sœurs de la Providence.

Les fêtes que vient de célébrer la Communauté des Sœurs de la Providence, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, ont eu lieu, comme nous l'avions annoncé, lundi, mardi et mercredi de cette semaine.

Le premier jour était consacré — dans une pieuse pensée de reconnaissance — aux dames de charité, en souvenir de celles qui furent les collaboratrices de Mme veuve Gamelin. Elles étaient douze alors au début ; elles se comptent aujourd'hui, grâce à Dieu, par centaines, apportant à l'œuvre un concours empressé, fournissant des ressources pécuniaires de plus en plus nécessaires, à mesure que les besoins deviennent plus impérieux par suite de la création répétée d'établissements nouveaux.

Aussi étaient-elles nombreuses à la messe solennelle, chantée par M. Lavallée, curé de St-Vincent de Paul, assisté de ses vicaires, MM. Dubuc et Langevin. C'est le R. P. Dauzais, O. M. I., qui a donné le sermon dont nous ne faisons qu'indiquer le texte bien choisi : *Charitas Christi urget nos.*

Après la cérémonie religieuse, les dames de charité se sont rendues dans la salle de communauté où étaient dressées deux longues tables, chacune de cinquante couverts. C'est là qu'a été servi le dîner donné aux pauvres infirmes, aux vieilles femmes secourues par les sœurs de la Providence, dans leur maison-mère. À ce banquet, assistaient encore quelques enfants de l'orphelinat St-Alexis, quelques sourdes-muettes de la rue St-Denis, et aussi quelques patients de l'asile de la Longue-Pointe. On avait voulu que toutes les œuvres de l'Institut eussent à ce dîner des représentants.

Trois places d'honneur avaient été réservées à l'extrémité de cette salle, et ce n'est pas sans émotion qu'on les a vues occupées par les trois survivantes des sept fondatrices de l'Institut, sœur Zotique âgée de 86 ans, sœur Marie des Sept Douleurs âgée de 77 ans et sœur La Conception âgée de 73 ans.

C'est à l'asile de la Providence — qui fut pendant longtemps la maison-mère de l'Institut — que le lendemain, mardi 6 juin, se continuait la série des fêtes du cinquanteaire. Une grand'messe était chantée, le matin à 8 heures, dans la chapelle de l'asile, par M. Deguire, curé de St-Jacques, assisté de MM. Bertrand, chapelain de la maison-mère, et Marsolais, chapelain de l'asile.

A M. le chanoine Racicot était échue la tâche délicate de rappeler le souvenir des bienfaiteurs de l'œuvre de la Providence et de la fondatrice principale, la pieuse et charitable mère Gamelin.

Il s'en est acquitté avec un tact parfait, et les éloges qu'il a décernés à M. le Grand Vicaire Truteau, aux familles Lacroix et Berthelet étaient un juste tribut payé à leur inépuisable générosité. Le texte de son sermon trouvait là, du reste, une heureuse application : *Corpora ipsorum in pace sepulta sunt et nomen eorum vivit in generationem et generationem.* Eccl. 44. 14.

“Leurs corps ont été ensevelis dans la paix et leur nom vit de génération en génération.”

Cette journée était consacrée au souvenir des morts ; on ne devait pas les oublier dans ces belles fêtes du cinquanteaire et les sœurs de la Providence, accompagnées de nombreux amis de la maison, descendaient dans la crypte de la chapelle et faisaient un pieux pèlerinage près des tombes aimées de leur fondatrice et de leurs insignes protecteurs.

* * *

Le dernier jour du Triduum du cinquanteaire, mercredi 7 juin, la messe a été célébrée pontificalement dans la chapelle de la maison-mère, rue Fullum, par Mgr l'archevêque de Montréal, ayant pour prêtre assistant M. le chanoine Archambeault, supérieur de la communauté des sœurs de la Providence ; MM. les chanoines F. X. Trépanier et J. Savaria remplissaient les fonctions de diacres d'honneur et MM. les abbés Read et Faubert, anciens chapelains de la communauté, celles de diacre et sous-diacre.

Trois évêques assistaient à cette messe, Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, et Mgr Emond, évêque de Valleyfield. Un clergé nombreux occupait les premiers bancs.

Toutes les communautés de notre ville étaient représentées à cette belle cérémonie par quelques-uns de leurs membres.

Parmi les laïcs, nous mentionnerons M. A. Leclaire, neveu de

la Révde mère Gamelin, les médecins et les hommes de loi attachés à la communauté, et aussi la mère de notre vénéré archevêque, Mme Fabre, une des douze dames de charité qui, avec Mme Gamelin, préparaient, avant 1840, la fondation de l'œuvre.

Mgr Laflèche, qui donnait le sermon, avait pris pour texte les paroles adressées par Notre-Seigneur à ce jeune homme dont il est parlé dans l'Évangile ; *Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata..... Si vis perfectus esse, vade, vende quas habes, et da pauperibus ; habebis thesaurum in clo : et veni, sequere me.....*

“ Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements..... Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans le ciel ; puis viens et suis moi. ”

“ Dans la vie du chrétien, a dit éloquemment le digne prélat, il faut distinguer l'état ordinaire et l'état de perfection.

C'est ce dernier état que les Sœurs de la Providence ont choisi. Elles font vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Elles abandonnent leurs biens ; elles donnent aux pauvres plus que leurs biens dont elles se détachent aisément, elles leur donnent leur vie. Est-il plus grand sacrifice. C'est ce que nous avons vu lorsqu'elles s'exposaient aux dangers de la contagion pour soigner des étrangers. En secourant toutes les infortunes, c'est Jésus-Christ lui-même qu'elles assistent. ”

Puis Sa Grandeur rappelle qu'Elle était là au moment où l'on a confié à la terre ce grain de sénévé qui est devenu l'arbre majestueux dont on peut voir l'admirable développement. Il montre les progrès de l'œuvre affirmés, chaque année, par des créations nouvelles où se répètent les mêmes actes de dévoûment, le même esprit de sacrifice, la même passion pour le soulagement des malades et des infirmes. Ces sœurs de charité, servantes des pauvres, des aliénés, on les a toujours vues apporter à ceux qui souffrent le secours de leurs soins attentifs. Qui les soutenait dans l'accomplissement de leur sublime mission ? La parole de Celui qui a dit qu'un verre d'eau froide donné en son nom ne serait pas sans récompense. ”

Dans l'après-midi, avant le salut solennel, avait lieu dans la chapelle la bénédiction de la première pierre destinée à la construction d'une hospice pour les vieillards pauvres des deux sexes résidants dans la partie Est de la ville, sans

distinction de nationalité. C'est ainsi que les sœurs de la Providence ont voulu commémorer leur cinquantenaire, érigeant une nouvelle maison pour les infirmes, qui furent les premiers assistés de la mère Gamelin.

Le sermon était donné par le Rev. P. Desjardins, S. J. qui a développé, avec une chaleur communicative, le beau texte des paroles de l'Évangile : " J'avais soif et vous m'avez donné à boire ; j'avais froid et vous m'avez vêtu. "

N'est-ce pas là ce que font les Sœurs de la Providence ? Aussi en seront-elles récompensées, comme elles le méritent.

Ajoutons qu'elles ont déjà reçu une précieuse faveur, car Sa Sainteté Léon XIII a daigné accorder au personnel religieux et régulier de l'Institut la bénédiction apostolique, une indulgence plénière à l'article de la mort, et de plus une indulgence plénière à gagner le 7 juin.

Tel a été l'ensemble des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Communauté de la Providence. Les sœurs de cet ordre ont pu voir par l'empressement avec lequel les amis de l'œuvre en ont suivi les diverses phases, quelle sympathie inspire à tous, prélats, prêtres et laïcs, leur infatigable dévouement. Elles ont le droit d'en être fières ; mais c'est un sentiment qu'elles ignorent, tant elles apportent d'humilité dans l'accomplissement de leur mission de charité.

LITURGIE

Les trois jours des Quarante-Heures, si la messe principale n'est pas chantée, elle ne jouit d'aucun privilège.

Conséquemment, pour ces messes basses, on suit les règles consignées chaque année, dans notre *Ordo* : § *Pro oratione* 40 *Horarum*. No 7. (pag. XV).

Missæ privatae, tempore Expositionis, dicuntur absolute ut in Ordine, excepto quod additur oratio SS. Sacramenti (1) sub distincta conclusione, ante orat. de Mandato, et post omnes orationes a rubrica prescriptus ; quæ tamen omitti debet in dupl. 1 et 2 cl. Diebus autem a rubrica permissis, conveniens est (2) dicere missam votivam SS. Sacramenti, col. albo, sine Gloria et sine Credo, cum secunda oratione dici currentis, et tertia quæ secundo loco dicenda esset, præf. Nativ. et Benedicamus Domino in fine.

(1) Même le 2^{me} jour, dans aucune mémoire de la messe votive empêchée.

(2) Dans le diocèse de Montréal, suivant un désir de Mgr Bourget, la pratique est de dire, le 1^{er} et le 3^{me} jour, la messe votive du S. Sacrement, le 2^{me} jour, la messe votive que l'on ne peut chanter, en suivant le rite des messes votives privées, et en y ajoutant l'oraison du S. Sacrement après celles que prescrit la Rubrique, et avant celle de *mandato*.

CHRONIQUE

*** Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal a repris mercredi soir ses le cours de ses visites pastorales.

*** Les noces d'or sacerdotales de M. P. F. Dorval et le soixantième anniversaire de la fondation du collège de l'Assomption doivent avoir lieu les 13, 14 et 15 juin courant. Monseigneur l'archevêque de Montréal présidera ces fêtes.

*** Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal qui porte pour titre : *La Croix de Montréal*. Le programme publié par ce journal nous semble conçu dans le meilleur esprit, et il contient des affirmations de respect et d'obéissance vis-à-vis de l'Eglise que nous sommes heureux de trouver exprimées si nettement. C'est en se conformant à un semblable programme et en l'appliquant exactement que la *Croix de Montréal* peut marcher au succès que nous lui souhaitons de grand cœur.

. Les recettes des spectacles et théâtres de Paris étaient : en 1848, de 5,553,411 fr. ; en 1868, de 12,361,020 fr. ; en 1877, de 20,978,000 fr. ; en 1892, de 22,533,000 fr.

Progression intéressante s'il en fut. On crie misère dans toutes les classes de la société, le pain manque parfois au logis, mais il y a de l'argent pour le théâtre, presque toujours foyer d'immoralité et de désordre.

AUX PRIERES

Fr Hildevert, Longue-Pointe.

EXPOSITION DE CHICAGO

Maison de pension pour ecclésiastiques

Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame. Prix très modérés.

On s'empresera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.

ARBOUR & LAPERLE, Imprimeurs-Relieurs, 421, Rue St-Paul, Montréal.

LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Lavolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 179½ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars-1892. M. le docteur Lavolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Lavolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT,

Manchonier de la maison Chs, Desjardins & Cie, 1537, rue Ste-Catherine.

Propriétaire: J. G. Lavolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

IMPRESSIONS ET RELIURES

DE TOUTES SORTES

EXECUTEES PROMPTEMENT ET A BAS PRIX

CHEN

ARBOUR & LAPERLE

421, BUE ST-PAUL, Montreal.

ARGENT A PRETER

AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,

Secrétaire.

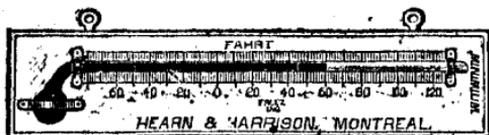
Boîte 1907, Montréal.



CATALOGUES GRATIS

HEARN & HARRISON

1640-1642



RUE NOTRE-DAME

Montréal.

JAS. W. PIKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux à Gaz

ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechet de Coton, etc., etc.

35, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - MONTREAL.



CASTLE & FILS
VITREUX D'EGLISE...
GRISAILLE ET MOSAIC
PERSONNAGES ET TAB-
LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.
" BUCKINGHAM P. Q.
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
REV. M. BOSSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La BANQUE du PEUPLE

A MAINTENANT OUVERT

SA SUCCURSALE

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS
ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelaris anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc
2097 RUE NOTRE-DAME.

HARMONIUM

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investis, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonnes distributions, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1848
OWEN MCGARVEY & FILS
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE
MEUBLES DE TOUTES SORTES
1849, 1861 et 1863 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

H. A. PEARSON & CIE
MARCHANDS - TAILLEURS
22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

LAPORTE, MARTIN & CIE

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

VIN DE MESSE qualité supérieure
HUILE D'OLIVE

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 828 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

HENRY & N. E. HAMILTON

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

L'Alliance Nationale

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

EXECUTIF

—:0:—

S. G. Mgr ED.-C. FABRE,
Président Honoraire.
H. LAPORTE,
Président Gén.
J. M. WILSON,
Vice-Président Gén.
L. J. D. PAPINEAU,
Secrétaire Gén.
A. ST-CYR,
Trésorier Gén.
T. CYPHOT,
Médecin en chef.



EXECUTIF

—:0:—

S. BEAUDIN, C. R.,
Ariseur Légal
A. C. DÉCARY, *Directeur.*
J. R. SAVIGNAC, "
JOSEPH CONTANT, "
N. E. HAMILTON, "
L. C. RIVARD, "

Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRANCE ; pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

Le but de cette nouvelle Société de Bienfaisance est ainsi résumé dans les Statuts :

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale ;

Pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants :

- 1o Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leur famille et leurs héritiers ;
- 2o Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;
- 3o Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité canadienne-française ;
- 4o Créer des caisses locales, chargées de donner des secours aux membres malades de l'association qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;

5o Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

- (a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;
- (b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;
- (c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres au choix du sociétaire) ;
- (d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

Les contributions sont acquittées d'après un taux qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la Société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

Capital souscrit par les Fondateurs, \$10,000.

Bureau principal de l'ALLIANCE NATIONALE
No 80, RUE ST-JACQUES, Montréal.

CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CORYZA (Rhume de nez)
OEZÈNE PUNAISIE
Planteur du Nez) etc.

GUÉRIS PAR LE

Baume Catarrhal

DR NÉY

Le grand remède français

Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier
Montréal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,
"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL, du Dr NÉY. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NÉY; il n'y a que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison."
Votre bien dévoué etc.
J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Parce qu'elle m'a été prescrite sur réception de votre
SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

CHOLÉRIQUE
Prévenez cette TERRIBLE MALADIE en vous procurant de suite

ANTICHOLÉRIQUE DU DR NÉY

La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, a souvent des conséquences fâcheuses, si elle est négligée.

Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NÉY arrêtent à son début ce mal si redoutable.

M. A. Cassevert, pharmacien, aux Eaux-de-Salut, en qui suit :

M. L. ROBITAILLE,

Monsieur et Cher Confrère,

"J'ose faire un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NÉY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux Etats-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NÉY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée."
Bien à vous,

A. D. GASAVANT, Pharmacien
Fall River, Mass., 2 avril 1892.

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.